



Appel à communication pour un colloque scientifique international

Niamey du 27 au 29 novembre 2019

La fonction publique territoriale Dynamiques d'acteurs, enjeux et développement local »

La décentralisation, depuis le début des années 90, est devenue au Niger, comme dans la plupart des pays africains, un chantier incontournable de la réforme administrative. Cette réforme s'est, le plus souvent, amorcée par la mise en place de collectivités territoriales (CT) et l'installation d'institutions locales issues du processus électif, marquant ainsi le démarrage de dynamiques de développement inédites sur le continent.

Toutefois, il faut reconnaître qu'en dépit des ressources mobilisées et des avancées réalisées au Niger, comme dans la plupart des pays de la sous-région, ces réformes restent malgré tout inachevées. Ceci est particulièrement vrai pour la mise en place d'une fonction publique territoriale (FPT) qui n'existe toujours pas au Niger. A cet égard, d'ailleurs, les trajectoires décentralisatrices diffèrent d'un pays africain à l'autre. De plus, il apparait des différences notables avec les pays anglophones, ou même avec les pays lusophones et ceux du Maghreb qui vivent d'autres types d'expériences.

Pourtant, au regard des dynamiques de régionalisation observables dans certains pays africains comme dans les pays européens, unitaires comme fédéraux, on constate l'existence d'une démultiplication réelle des niveaux de gouvernance. Ceci se traduit d'une part par la création de pôles de développement locaux forts partout sur le territoire, qu'il faut mettre en relation avec l'approfondissement des réformes administratives réalisées pour favoriser le développement local à des échelles bien identifiées et variables selon les enjeux privilégiés par les pays concernés. D'autre part cela se traduit aussi par la mise en place d'une fonction publique propre aux collectivités territoriales. Là où elle est bien conçue et installée, elle attire de très bons talents tout autant que la fonction publique d'état. De plus, les membres de la fonction publique locale sont bien formés et rémunérés à travers des mécanismes comparables à ceux pour les fonctionnaires de l'état. Ils assument leur travail de manière professionnelle et font fonctionner des services de proximité de qualité pour la population.

C'est pourquoi, la question de la fonction publique territoriale comme composante essentielle de la décentralisation mérite d'être posée aujourd'hui dans les pays africains. Il s'agit d'en esquisser un bilan dans les pays qui s'en sont dotés et d'en étudier les conditions et les modalités d'existence dans les pays qui cherchent à l'implémenter.

Au Niger beaucoup d'acteurs du processus de décentralisation ont encore une perception floue de la fonction publique territoriale et des avancées indéniables que l'instauration d'un tel système apportera pour renforcer durablement les compétences des CT. Mais, au demeurant, la mise en place d'une fonction publique territoriale est sur point d'être adoptés par le gouvernement. Cela mettra l'Etat et les collectivités territoriales devant le défi de transposer rapidement les dispositions légales en effets palpables sur le terrain. Depuis quelques mois déjà, les réflexions sont en cours et des discussions sont engagées sur la rédaction des textes et la mise en œuvre de la fonction publique territoriale nigérienne.

Il va de soi qu'il s'agit d'une question déterminante pour le succès du mouvement de décentralisation. En effet, il n'est pas possible d'envisager une décentralisation et un développement local sans un personnel administratif et technique compétent qui est chargé de mettre en œuvre le transfert des

compétences ainsi que de rendre des services de proximité de qualité et de gérer les affaires locales dans le respect des principes de la bonne gouvernance. Beaucoup de réformes ont échoué par manque ou par déficit d'agents administratifs compétents pour les mettre en œuvre.

Une telle orientation suggère a priori qu'on jette le regard dans plusieurs directions toutes aussi importantes les uns que les autres :

- Le besoin et la genèse d'une fonction publique territoriale ;
- Les statuts de la fonction publique territoriale : diversité et typologie ;
- Les enjeux d'une fonction publique locale ;
- La professionnalisation du personnel administratif local ;
- L'accès à la fonction publique territoriale ;
- La carrière dans la fonction publique territoriale ;
- La typologie et les profils du personnel administratif local ;
- Le transfert de compétences et l'intégration des fonctionnaires de l'Etat dans les CT ;
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du personnel local ;
- La formation et le renforcement des capacités du personnel administratif local ;
- La motivation des agents locaux et les mécanismes à prendre en considération pour obtenir l'adhésion des collaborateurs pour l'amélioration des services ;
- Le financement de la fonction publique territoriale.

Ce colloque, organisé dans le cadre des activités du Centre d'Excellence pour la Gouvernance Locale (CEGLA), est ouvert aux chercheurs, aux professionnels de l'administration travaillant aussi bien dans les administrations centrales que dans les administrations locales, aux formateurs des agents locaux, aux bailleurs de fonds de la décentralisation, etc.

Les propositions de communication sont principalement ouvertes sur les pays africains. Il s'agit d'opérer une comparaison entre les différents pays africains et notamment dans la sous-région ouest-africain. Mais les expériences comparées ouvertes sur les autres parties du monde sont également appréciées.

Les propositions de communication sont attendues jusqu'au **15 juillet 2019 au secrétariat du comité scientifique du colloque**. Elles feront l'objet d'une sélection par un conseil scientifique qui communiquera les résultats de ses travaux au plus tard le **30 juillet 2019**. Les manuscrits définitifs sont attendus pour le **15 octobre 2019**.

Contact

Mahaman Tidjani Alou

Président du conseil scientifique

Mail : colloquecegla2019@gmail.com

Ali Bako Tahirou (LASDEL) et Mahamane Yahaya (FSJP/UAM)

Secrétariat scientifique du colloque

Mail : colloquecegla2019@gmail.com